

## **Charte du Club ESSEC Repreneurs**

### **Qui, quoi et pourquoi ?**

Chaque membre rejoignant le Club ESSEC Repreneurs s'engage à contribuer à un échange équitable de valeur, et donc à apporter et à recevoir des savoir-faire et des retours d'expérience permettant d'enrichir une communauté de destin et le projet de chacun.

### **Comment ? Par un comportement et des actes, le membre s'engage à :**

- Promouvoir une attitude entrepreneuriale
  - avoir un comportement éthique et donc respecter :
    - les individus
    - la confidentialité des informations échangées provenant des membres et des apporteurs d'affaire
    - l'antériorité des dossiers communiqués par les membres
  - être force de proposition et développer des initiatives
    - prendre en charge une action de présentation, d'animation de conférence, de synthèse d'un domaine technique ...
  - respecter ses engagements contractés dans la vie du club
  - bannir tout comportement de consommateur
- Contribuer et favoriser les contacts
  - mutualiser ses réseaux au profit du groupe
  - développer l'envie de connaître les autres membres
    - présenter ses attentes aux membres (fiche Projet, introduction des réunions)
    - présenter ses savoir-faire et expertises (mini-CV)
  - participer à la vie courante du club
    - considérer comme un engagement d'être présent et de participer activement
    - informer l'animateur et faire relayer les actions en cours dans le cas d'indisponibilité
- Se sentir co-responsable du développement de la vie du club
  - ne pas laisser des attentes et/ou des sollicitations orphelines
  - être à l'écoute active des attentes
- Avoir la volonté d'alimenter et de capitaliser les bonnes pratiques au-delà du seul participant
- Cultiver le lien et pérenniser dans la durée les contacts entre les membres en cours de démarche et les repreneurs effectifs

Le bureau permanent du club ESSEC Repreneurs est garant du bon respect de cette charte et se doit de favoriser la structure adéquate à l'efficacité et la pérennité du club ESSEC Repreneurs.

Le non respect de cette charte peut entraîner l'exclusion du club.

Le membre du club ESSEC Repreneurs